

Le **41** *en*  **BONNÉ**
SANTÉ

2022 / 2028



Loir & Cher
LE DÉPARTEMENT



9 ACTIONS POUR LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE ET VALORISER LES TERRITOIRES RURAUX AUPRÈS DES PROFESSIONNELLS DE SANTÉ.

CRÉER une mission « promotion de la santé »

CONFORTER l'agence d'attractivité dans son rôle de promotion de la santé

RENFORCER l'accompagnement des futurs professionnels de santé

AIDER à l'installation des professionnels de santé

SOUTENIR l'investissement vers les structures de santé

REFONDER l'organisation des consultations médicales

INNOVER pour lutter contre la désertification médicale

PRÉSERVER une jeunesse en bonne santé

ACCOMPAGNER l'investissement des structures de formation



1 CRÉER UNE MISSION «PROMOTION DE LA SANTÉ»

Recruter un chargé de mission santé afin de représenter le département lors de déplacements prospectifs (*congrès professionnels, instituts de formation, facultés...*).
Intensifier notre marketing territorial auprès de professionnels de santé.

Objectif : passer de 1 à 2 postes sur le sujet de la promotion de la santé.

Estimation

75 000 € / an

2

CONFORTER LE RÔLE DE L'AGENCE D'ATTRACTIVITÉ DANS LA PROMOTION DE LA SANTÉ

Renforcer la prospection des professionnels et futurs professionnels de santé.

Mettre en place d'une stratégie digitale offensive.

Objectif : accompagner les professionnels de santé dans leurs projets d'installation (*environnement de travail et vie familiale*).

Be
LC

Agence
d'attractivité
de Loir & Cher

100 000 € / an



3 RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES FUTURS PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Inciter à la primo-installation en Loir-et-Cher :

- Pour les internes de médecine générale : versement d'une bourse de 12 000 € (500 € mensuels sur les 2 dernières années d'étude).
- Pour les étudiants du paramédical : versement d'une bourse de 6 000 € (500 € mensuels sur leur dernière année de formation).
- Mise en place d'une convention d'obligation d'exercer sur le territoire pendant 3 ans.

Estimation

180 000 € / an



3 RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES FUTURS PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Revalorisation à hauteur de 1 500 € de l'allocation départementale pour les internes en médecine effectuant leur stage long de dernière année. Extension de ce dispositif aux étudiants du paramédical selon les mêmes conditions.

30 000 € / an

Création d'une cellule d'accompagnement pour l'aide à la mobilité et au logement pour les professionnels et futurs professionnels de santé.

Objectif : accompagner financièrement les futurs professionnels de santé pour leurs études, et les encourager à s'installer dans le Loir-et-Cher.

4 AIDER À L'INSTALLATION DES PROFESSIONNELLS DE SANTÉ

Aide à l'achat de matériel pour la première installation des professionnels de santé libéraux en fonction du plateau technique lié à la profession (*aide pouvant atteindre 20 000 €*).

Convention d'obligation d'exercer 3 ans en Loir-et-Cher.

Estimation

70 000 € / an

Création d'un pack **Merci Doc'** à destination des maîtres de stage sous forme de gratifications pour 2 personnes pour des évènements de prestige sur le territoire.

15 000 € / an

Objectif : faciliter l'installation sur le territoire.





5 SOUTENIR L'INVESTISSEMENT VERS LES STRUCTURES DE SANTÉ

Aide à la création et à l'extension des maisons de santé ou structures de soins sur l'ensemble du territoire.

En contrepartie : engagement d'exercer sur le territoire pendant minimum 5 ans après l'octroi de l'aide.

Possibilité pour le département de se porter garant des emprunts professionnels auprès d'organismes bancaires.

Objectif : développer le réseau des maisons de santé et cabinets médicaux.

Estimation

180 000 € / an



6 REFONDER L'ORGANISATION DES CONSULTATIONS MÉDICALES

Développer et pérenniser le soutien départemental aux dispositifs PAÏS et SOS docteur (*unités de soins non programmés*).

Subvention prévisionnelle en fonction de l'activité réelle.

Objectif : améliorer l'offre de soins non programmés et désengorger les services des urgences.

Estimation haute

400 000 € / an

7 INNOVER POUR LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE

Favoriser le développement des dispositifs de télémédecine et de télé-expertise sur le modèle de la commune de Suèvres.

Développer l'accompagnement des assistants territoriaux universitaires.

Étude d'un projet de cabinet médical ambulatoire en milieu rural, en partenariat avec le département de l'Indre-et-Loire.

Objectif : réduire l'isolement des territoires ruraux dans l'accès aux soins.

Estimation

200 000 € / an



8 PRÉSERVER UNE JEUNESSE EN BONNE SANTÉ

Dans les collèges : mise en place d'ateliers de prévention des troubles posturaux du rachis et d'ateliers de nutrition, en partenariat avec la direction de l'éducation et l'Union régionale des professionnels de santé des masseurs-kinésithérapeutes libéraux.

Objectif : réduire les consultations liées aux mauvaises habitudes alimentaires et posturales.

Estimation

50 000 € / an



9 ACCOMPAGNER L'INVESTISSEMENT DES STRUCTURES DE FORMATION

Exemple : accompagnement à l'investissement d'un nouveau campus universitaire dédié à la formation des infirmiers, des aides soignants, des ambulanciers et d'un centre d'enseignement des soins d'urgence.

Objectif : augmenter les offres de formation de qualité pour inciter les jeunes à venir étudier en Loir-et-Cher.

Budget à définir



MERCI DE VOTRE ATTENTION

